



HAL
open science

Pour une approche non spécifique du TAM (temps, aspect, modalité)

René-Joseph Lavie

► **To cite this version:**

René-Joseph Lavie. Pour une approche non spécifique du TAM (temps, aspect, modalité). Douay, Catherine. Système et chronologie, Presses Universitaires de Rennes, pp.41-69, 2010, Rivages Linguistiques. halshs-00511409

HAL Id: halshs-00511409

<https://shs.hal.science/halshs-00511409>

Submitted on 24 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une approche non spécifique du TAM (temps, aspect, modalité)

René-Joseph Lavie

MODYCO (Université Paris Ouest Nanterre la Défense et CNRS)

rjl@ehop.com

Publication de référence :

Lavie, R.-J. (2010) "Pour une approche non spécifique du TAM" in Douay, Catherine (éd.) *Système et chronologie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 41-69

La publication de référence a subi quelques variations de présentation qui peuvent gêner la compréhension; cette publication en ligne rétablit un texte conforme. Entre crochets sont rappelés les numéros de page de la publication de référence.

[41]

Résumé

Les concepts de borne initiale, borne finale et intervalle, qui ont servi à modéliser le TAM (temps, aspect, modalité) et la sémantique lexicale, sont référentialistes et peu généraux; pour cela leur valeur est limitée.

Dans un cadre concret, exemplariste, processif et opérable le concept de saisie oblique est défini; il unifie la polyphonie et la mention. Joint à la concomitance et à la succession il permet, en se dispensant des bornes, de reconstruire le TAM et la sémantique lexicale. On le montre dans les temps du passé et du futur en français.

Le parti exemplaires + processus déplace les demandes sur les primitifs. Là où on postulait des aspects, des types de procès ou des *Aktionsarten*, on tente de s'en dispenser en sollicitant plutôt le 'lexique' : les effets voulus sont rendus par des exemplaires.

Les primitifs ne sont plus sémantiques : ce sont des primitifs de constitution. Ils sont inessentiels et sous-déterminés et deviennent ainsi généraux. Leur appauvrissement est compensé par des effets de configuration sur la base desquels la variété des phénomènes est restituée par des calculs.

Abstract

The concepts 'initial boundary', 'final boundary' and 'interval' have been used in the modelling of TAM (tense, aspect, modality). They are referentialist and little general; thence they have a limited value.

In an exemplar-based frame that refuses abstractions and accepts processes, the concept 'oblique uptake' is defined. It unifies polyphony and mention. Along with concomitance and succession, it allows us to dispense with boundaries in the reconstruction of TAM. This is shown in past tenses and future tenses in French.

With exemplars and processes the requirements on the primes are reassessed. Where aspects, process types and *Aktionsarten* had to be posited, we can now dispense with them and ascribe the corresponding duty to the 'lexicon': exemplars now render the required effects.

The primes are no longer semantic: they are constitution primes. They are non-essential and under-determined and thus can become general. Configuration effects make up for this impoverishment: it is within configurations that computations render the variety of the phenomena.

Je ne sais plus où, Roland Barthes a proposé le très utile concept d'information oblique : il s'agit de ces messages autogratifiants que l'on glisse dans la conversation comme par mégarde, sous le couvert d'une proposition soigneusement circonstancielle. Son exemple favori était cette phrase d'une vieille dame: "Depuis que mon fils est entré à Polytechnique, il a arrêté de fumer". Je ne sais trop s'il avait en tête cette ruse de discours en annonçant par ailleurs : "Peut-être la linguistique elle-même reconnaîtra-t-elle un jour que l'oblique est un mode fondamental d'énonciation." Genette, 2009:198.

[42]

Introduction

La métaphore omniprésente entre temps et espace, la parenté en inuititut entre certaines structures temporo-modales et l'altérité énonciative, l'ambiguïté de la notion de causalité, et les apories dans la zone succession-causalité-nécessité sont autant de raisons de rechercher une théorie du TAM (temps, aspect, modalité) en lien inhérent avec les domaines connexes, sans recourir à des concepts spécifiques. Je présente quelques lignes d'un effort en cours dans cette direction. De cet instantané d'un travail en cours certaines idées se trouveront validées, d'autres devront être retouchées.

Les conceptions avancées s'inscrivent dans une approche de la productivité linguistique exemplariste (basée sur des exemplaires) et processive (le langage est caractérisé par des processus) que je dessinerai d'abord à grands traits. Je définirai dans ce cadre le concept de 'saisie oblique' puis l'appliquerai à trois passés et à deux futurs en français. En chemin, je suggérerai qu'il est intéressant de voir les primitifs théoriques comme primitifs de constitution, et non comme primitifs sémantiques par exemple.

1. Entre la forme linguistique et le monde, des structures privées

La forme linguistique (F dans la figure 1) est la seule chose qui soit publique : c'est ce qu'échangent les locuteurs. Qu'en est-il du monde (M) éventuel ? Nous ne le savons pas de manière univoque ou certaine. Le recours à la physique est proscrit parce que les constructions des physiciens changent avec le progrès de la science, et il n'est pas nécessaire parce que le sujet linguistique ne s'occupe pas vraiment de l'infiniment petit ou de l'infiniment grand; mais il s'occupe beaucoup de ses semblables et de lui-même, sujets sur lesquels les physiciens n'ont pas grand chose à nous dire.

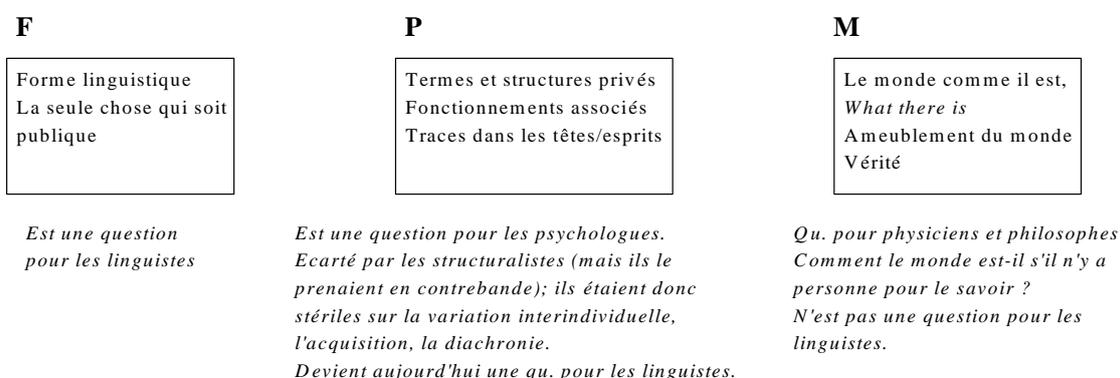


Figure 1 Forme – Privé - Monde

Que mettre entre F et M ? La réponse la plus commune a été "le sens" des énoncés et la "signification" des mots. Du sens, un sémanticien connu a récemment dit en public que

personne ne sait ce que c'est. Pour la signification des mots, on a du mal à répondre à ces deux questions : (i) dans quel appareil devrait-elle être spécifiée; l'idée de primitifs sémantiques est loin de faire l'unanimité, et (ii) avec "sens" et "signification" on a beaucoup de mal à régler les questions de polysémie et de figures, qui sont partout dans le fonctionnement linguistique.

[43]

Une hypothèse tacite derrière ces approches – l'objet de la linguistique étant les langues – est que c'est dans les langues, ou dans une langue, que la question du sens doit être traitée. Cette position commence à être moins unanime : certains – Attal, Auroux, Bybee, Davidson, McClelland, Merell, Nyckees, Rastier, Weinrich, notamment – l'ont récusée ou la récuse, ce que je fais avec eux. Pour comprendre le fonctionnement linguistique c'est le fonctionnement linguistique qu'il faut directement prendre comme objet et pour cela, déplacer l'objet, qui doit devenir le fonctionnement du locuteur et l'interfonctionnement des locuteurs entre eux. Cela comporte une hypothèse sur ce dont est fait le savoir-faire linguistique d'un locuteur. Je fais cette hypothèse ; c'est une combinaison de structures formelles (F) et de structures privées (P) dans la figure 1. Chaque locuteur a ses structures privées et elles sont inconnaissables par des voies directes. Nous allons à grandes enjambées, pour des détails cf. Lavie, 2003; 2005.

Je parle : je fais des suppositions (abductives) sur ce qu'il en est de P chez mon interlocuteur, et je produis une forme (F). Je reçois une forme : je construis des structures privées (P) : je 'comprends' ce qu'il a dit (comme je peux). La relation entre F et P (il ne s'agit pas d'un *mapping*) est, selon moi, une question pour les linguistes. En tant que locuteur, j'ai un savoir tacite, processif, je sais faire (et non je sais que). Qu'en est-il chez mon interlocuteur ? Je ne saurai jamais si son rouge est mon rouge et mon *mindreading* s'arrête aux structures privées que j'infère chez lui abductivement. La relation entre P et M n'est pas une question pour les linguistes.

Différentes raisons, notamment les résultats des acquisitionnistes, incitent à voir les structures privées – et la forme linguistique elle-même – comme constituées d'exemplaires, et non d'abstractions. Je reviendrai sur cette question.

Avec les F, P et M ci-dessus, la figure 2 suggère les correspondants pour la question du temps, de l'aspect et de la modalité.

<i>Tense, Tempus</i>	<i>Temps phénoménologique</i>	<i>Time, Zeit</i>
<i>Temps verbaux (I.E.) et</i>	<i>temps de l'expérience.</i>	<i>Temps des horloges et des</i>
<i>autres catégories formelles</i>	<i>Concomitance</i>	<i>calendriers</i>
<i>Temps nominaux (inuktitut)</i>	<i>Succession</i>	<i>Cyclique chez les Maya,</i>
<i>Zone complexe TAM</i>	<i>Elementar Erlebnisse (Carnap)</i>	<i>linéaire et orienté chez nous</i>
	<i>Concomitance, succession, zone</i>	<i>Mis à mal par Einstein et</i>
	<i>ambiguë de la causalité</i>	<i>Heisenberg</i>

Figure 2 Temps grammatical – Temps phénoménologique – Temps ontologique

Entre les catégories grammaticales du TAM (colonne de gauche, F) et l'éventuel temps physique (colonne de droite, M), que la linguistique ne doit ni ne peut traiter, le pont est fait par une colonne médiane (P), dit 'temps phénoménologique' faute de mieux, ce terme n'est pas très bon. J'introduirai les bases de sa structure et de sa relation avec les catégories grammaticales.

Dans le temps phénoménologique point n'est besoin d'échelle temporelle (de calendrier, d'horloge, de ligne de temps); les locuteurs ne sont pas en premier lieu des chroniqueurs, ils n'ont besoin d'une échelle que lorsqu'il le deviennent; dans l'activité linguistique, ceci est marginal.

[44]

J'adopte la concomitance et la succession, suivant Lyons (1978/1990:433), au moins. Ces deux primitifs seront complétés par un troisième, à caractère polyphonique : la saisie oblique. Le temps et une partie de la modalité sont reconstruits avec ces trois primitifs et en écartant ainsi le recours aux intervalles et à leurs bornes. Nous verrons peu à peu que ces primitifs ne sont pas spécifiques au domaine du TAM, il servent aussi dans d'autres domaines linguistiques.

Les primitifs ainsi compris ne sont pas des primitifs sémantiques comme ceux de Wierzbicka (1996), par exemple. Ce sont les éléments de base sur lesquels se constituent les répondants privés dans les exemplaires que sont les structures privées; on peut les appeler 'primitifs de constitution'. Ils doivent être en très petit nombre; avec la concomitance (-), la succession (<) et la saisie oblique (/), il faudra en outre une extension en direction de l'interlocution, peut-être inspirée de la Théorie de la Relation Interlocutive de Douay & Roulland (Douay 2000), mais ceci n'est pas assez bien compris (par moi-même) aujourd'hui. L'extension pourrait demander d'ajouter un ou deux primitifs, tout en faisant usage de ceux qui existent déjà ou en les retouchant.

2. Critique de la théorie des bornes et esquisse d'une autre possibilité

Plusieurs auteurs récents qui se sont exprimés sur le temps¹ complètent l'héritage de Reichenbach par des notions de borne initiale et de borne finale de 'procès'. Soit l'exemple : *Deux soldats discutaient sous un réverbère indifférents à la pluie. Ali enfila son imperméable...* (Haillet, 2007:77). Pour Haillet, l'événement à l'imparfait est d'arrière plan, ses bornes ne sont pas représentées. Quant à l'événement au passé simple ou au passé composé, il est de premier plan et ses bornes sont représentées.

La théorie des bornes prévoit 'borne initiale', 'borne finale', et, pour certains, 'durée entre les deux', mais les bornes et la durée ne servent jamais en tant que telles : le sens de *Marie arrivait à la mairie quand le maire l'a bousculée* (Desclés 2000:8) ne demande rien quant à une borne initiale de la prédication *Marie arrivait*. On n'a pas à avoir de savoir positif précis sur un éventuel début de *Marie arrivait*, sur lequel d'ailleurs, même s'il fallait en savoir quelque chose, il serait extrêmement difficile de statuer : Marie a quitté sa maison, elle s'est sans doute mise en route, elle a pris tel chemin, s'approchant peu à peu de la mairie... Depuis quand au juste arrive-t-elle ou est-elle en train d'arriver ? Question sans réponse dans un plan référentiel ni dans un autre. Et qu'est-ce dire que dire que la borne est 'représentée' ? La proposition 'la borne initiale est représentée (ou non)' n'a d'autre inscription théorique que de servir à ce à quoi on la fait servir ici. Il en va de même pour la borne finale : on surspécifie en disant 'final' car rien ne permet de dire que le procès s'arrête à un point, ni même que sa fin est envisagée. Cette théorie est ainsi illusoirement précise.

[45]

Pour bien comprendre à quoi servent les bornes retrouvons Haillet (2007:66) en un autre point : *Max a été stagiaire* et *Max était stagiaire* représentent le même objet (Max-être-stagiaire) et le situent antérieurement au repère temporel, mais le premier représente la borne finale et le second non. A la suite, Haillet note qu'un passé composé permet un enchaînement argumentatif avec une prédication au présent ce que ne permet pas un passé simple. Ceci est une clé : pour contraster ces temps, c'est la possibilité d'enchaîner qui compte et les notions de borne initiale et finale ne sont qu'une manière d'exprimer cela, peut-être parmi d'autres.

¹ Desclés (2000:5-6), Bres, Haillet (2007), Gosselin (1996, 2005), notamment.

La théorie des intervalles et des bornes semble donc avoir comme première mission de rendre compte de l'inférence argumentative; je vais essayer de montrer comment cette même efficacité peut être obtenue avec un primitif d'emploi plus étendu : la 'saisie oblique'; c'est la théorie de la polyphonie (Ducrot, 1984) à peine reformulée et, auprès de ceux de ces auteurs qui ont montré une sensibilité au thème de la polyphonie, l'idée aura peut-être quelque faveur. En prenant ce cours, on a plus de chances de bien capturer la généralisation suggérée par les mots QU/WH : *il partit quand j'arrivais, il partit alors que j'arrivais, qui est arrivé ?*, *je regarde la fille qui danse, qui a bu boira, que c'est beau !* etc.); *idem* dans la romania; *idem* en anglais : *while, what, which, who, where*; *idem* en allemand : *whährend, was, wo, wer*; tous ces marqueurs étant rapportés à la reconstruction indo-européenne *Kw. On pourra mettre en des termes commensurables l'opposition entre imparfait et passé composé, la subordination et la nominalisation, par exemple.

Toutefois, les intervalles et bornes sont investis d'une seconde mission : Gosselin (2005) les fait contribuer à la modélisation de l'aspect. Avec Gosselin, et après d'autres, distinguons l'aspect grammatical de l'aspect lexical. Sous l'aspect grammatical, Gosselin (2005:36) range (i) l'aspect aoristique (*Il traversa le carrefour*), (ii) l'aspect inaccompli (*Il traversait le carrefour*), (iii) l'aspect accompli (*Il a terminé son travail depuis dix minutes*) et (iv) l'aspect prospectif (*Il allait traverser le carrefour*). Je soutiens à titre de conjecture, qui ne sera validée qu'en partie dans cet article, que l'appareil qui sera présenté suffit à modéliser l'aspect grammatical ainsi constitué, et dispense du recours aux intervalles et aux bornes. Pour l'aspect lexical ou type de procès, Gosselin (1996:41 sq.) retient les classes de Vendler : état, activité, accomplissement, achèvement, sans méconnaître que d'autres auteurs classent les types de procès autrement. Je rappelle ces classements, tels que compilés par Le Querler (1996:19) :

[46]

{ état, processus borné, proc. non borné, proc. hors bornage }	Fuchs, Léonard,
{ transitionnel, non transitionnel }	de Both-Diez
{ ponctuel, duratif }	Pottier
{ état, <i>energia, kinesis</i> }	Kenny, Taylor
{ état, activité, accomplissement, achèvement }	Vendler, Hoepelman, Rohrer

Cette variété, ainsi que le bornage difficile à faire entre l'aspect lexical et l'*Aktionsart*, fait subodorer une difficulté à fonder cette question sur des primitifs solides. Je conjecture, mais ne pourrai pas le soutenir avec précision dans cet article², qu'il n'est pas avantageux de constituer l'aspect lexical en catégories de ce genre et que la solution est 'lexicale' c'est-à-dire que ce sont des 'propriétés' des 'lexèmes' verbaux qui doivent être chargés de cet aspect lucidement nommé 'lexical'. Mais une correction s'impose immédiatement : le cadre exemplariste dans lequel je me place s'interdit de postuler un lexique, des entrées lexicales et des propriétés : il récuse les abstractions et le schéma objet-propriétés (Lavie 2003:84). Ce qui en tient lieu ce sont des exemplaires liant ensemble la forme linguistique et une contrepartie 'privée', et parmi ces exemplaires, spécifiquement les 'modèles gamma' qui seront esquissés ci-dessous. Naturellement, il faudra aussi dans cet appareil affronter les effets de configuration justement signalés par Gosselin entre temps, modalité et aspect lexical, effets auxquels il s'affronte lui-même. Si la voie que je propose débouche, alors l'hypothèse des intervalles ne serait plus nécessaire et serait ouverte la perspective d'une 'sémantique' désormais plus énonciative – polyphonique en fait – et moins ou plus du tout référentielle.

² Toutefois, un élément donne confiance en l'idée que le détour par les exemplaires permette de rendre compte de l'aspect lexical. C'est le fait, comme nous le verrons, que leurs modèles sont eux aussi constitués avec les primitifs de concomitance, de succession et de saisie oblique.

3. Un cadre exemplariste et sans abstractions

3.1. Terme formel, terme privé, relation D, lien paradigmatique

Le primitif qui nous occupera le plus est la 'saisie oblique'; il se comprend dans le une approche de la productivité linguistique³ dont il nous faut dire quelques mots. Les abstractions sont refusées et le savoir linguistique d'un individu est constitué d'exemplaires entièrement concrets comme nous allons les décrire. On se prive donc entièrement de catégories et de règles, geste selon moi indispensable pour embrasser l'acquisition et le changement linguistique. Les effets sont obtenus en substituant au 'savoir' linguistique – une 'grammaire', qui serait statique – un savoir-faire linguistique, c'est-à-dire des processus; en effet, le fait linguistique se manifeste d'abord par des processus et la grammaire n'en est qu'un effet; elle n'a pas de place explicative ou causale dans les fonctionnements linguistiques eux-mêmes. Un enfant n'apprend pas une langue, il apprend à parler.

[47]

Partons d'un exemple rustique.

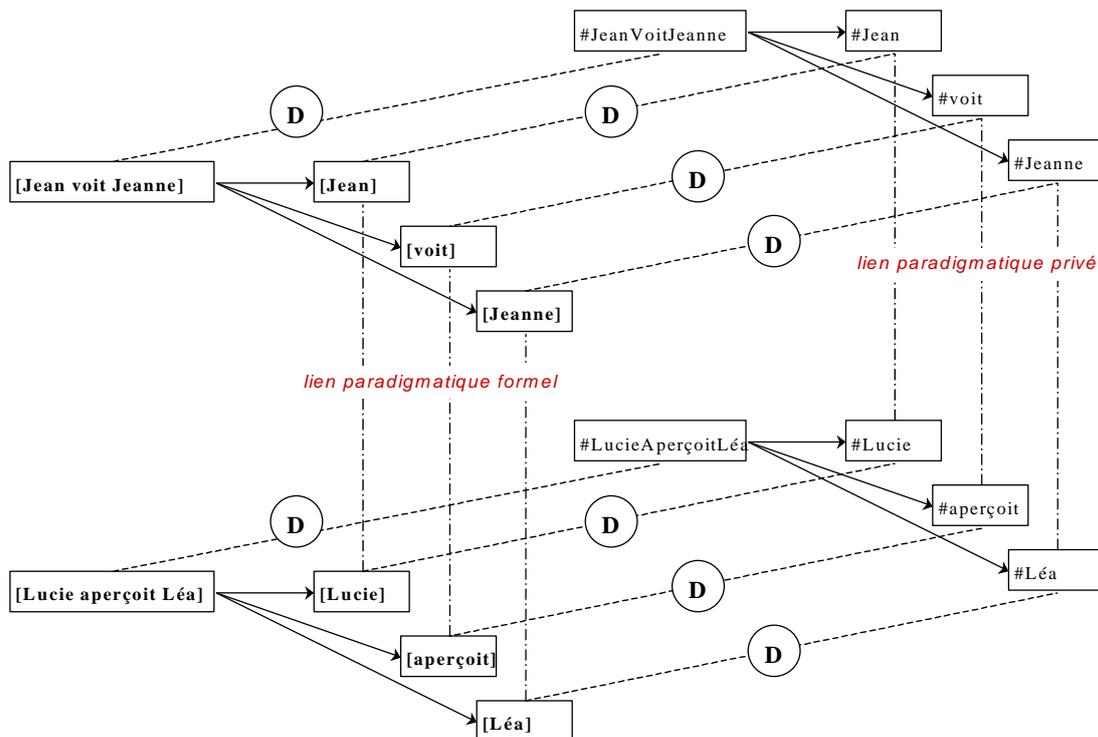


Figure 3 Jean voit Jeanne

L'énoncé formel [Jean voit Jeanne], qui est un terme formel, comporte les constituants [Jean], [voit] et [Jeanne], qui sont des termes formels. On suppose, toutes les théories le font, que les locuteurs savent tacitement faire cette analyse en constituants principaux.

[Jean voit Jeanne] n'est pas la phrase abstraite de linguiste "Jean voit Jeanne", c'est une occurrence de discours, un exemplaire – je dirai aussi un épisode – qui correspondrait à la notion d'énoncé dans la distinction entre phrase et énoncé faite par Ducrot et d'autres. C'est-

³ Lavie 2003, 2005.

à-dire que [Jean voit Jeanne] a été prononcé en une occasion, dans une situation et avec une visée interlocutive, puis a été compris par un interlocuteur, à sa façon. La configuration présentée dans la figure est la trace laissée par cet événement dans la mémoire linguistique du locuteur ou de son interlocuteur, car dans cette approche les modèles sont ceux de sujets parlants individuels, et non d'une langue.

[48]

En cette occasion, le sujet a compris que la forme linguistique [Jean] voulait dire (se référait à) un certain Jean identifié; c'est un individu, un particulier. Dans cette approche, la cible de la référence n'est pas l'individu Jean dans le monde; c'est un terme privé, ici noté #Jean, ce symbole est arbitraire et indépendant du fait que la forme linguistique qui s'y rapporte soit [Jean], [mon frère], [ce dernier], [il], [qui], etc. dans différents exemplaires. Sur le terme privé #Jean le locuteur accumule tout ce qu'il apprend lors des différentes rencontres de ce particulier quand il le reconnaît, ou lorsqu'il comprend de qui il s'agit quand on lui en parle. Les termes privés sont sans doute proches des *suppositia* de la logique médiévale, que nous rencontrerons à nouveau ci-dessous, ou des référents discursifs (*discourse referents*) de Karttunen (1976). On voit poindre ici la notion de structure privée. La structure privée, c'est-à-dire les termes privés et les modes de liaison entre eux, est une hypothèse qui rend compte de ce que l'on appelle ordinairement 'sens' et 'signification' et cherche à résoudre certaines des difficultés habituelles : polysémie, figures. Il y a donc un certain Jean, #Jean, et c'est de lui que l'on parlait. Il en va de même pour [Jeanne], mais autrement pour [voit] car #voit n'est pas un particulier, nous y reviendrons.

En cette occasion, lors de cet épisode, [Jean] a été dit de #Jean : [Jean] et #Jean sont liés par la relation D. La relation D est la relation de dire; un terme formel est dit d'un terme privé.

Cette architecture, qui ne concerne pas encore directement le temps, est exposée pour introduire la relation D, nécessaire pour comprendre la saisie oblique. La saisie oblique est centrale dans l'approche de la modalité. Cette figure n'illustre qu'un des quatre 'motifs' possibles de la relation D (une de ses quatre configurations d'utilisation). Nous en verrons un autre en détail dans cet article; deux autres encore servent à la mention sous ses différentes variétés mais ne seront pas traités ici.

La partie privée du modèle rend compte du sens et de la signification sans qu'il faille prendre la configuration privée qui répond de [Jean voit Jeanne] pour son sens car il n'y a pas de sens localisé ou réifié, il y a plutôt des effets d'ensemble, des effets de réseau. En fait, 'sens' n'est pas défini dans cette approche, qui s'attache plutôt à restituer ce qu'un observateur perçoit comme des effets de sens.

Les deux énoncés [Jean voit Jeanne] et [Lucie aperçoit Léa] sont analysés par ce sujet parlant de manière semblable : il reconnaît qu'ils partagent ensemble quelque chose qu'ils ne partagent pas avec [le ciel est bleu] ou [il paraît qu'il va pleuvoir]. Cette homologie de structure, reconnue par ce sujet parlant, se traduit sur la figure par des traits verticaux entre [Jean] et [Lucie], entre [voit] et [aperçoit] et entre [Jeanne] et [Léa]. Ensemble, ils forment une correspondance de structure ou 'lien paradigmatique'; c'est un lien paradigmatique formel puisqu'il joue entre formes linguistiques. Il y a de même un lien paradigmatique privé entre les structures privées correspondantes. Ces deux épisodes (ou exemplaires), celui du haut et celui du bas sont ainsi couplés entre eux doublement : formellement, et par les structures privées. Ailleurs, un lien paradigmatique formel peut n'avoir pas de lien paradigmatique privé qui lui réponde, ou l'inverse. On pourra trouver que la constituance et la compositionnalité dans cet exemple sont trop simples, trop favorables, approchées d'une manière critiquable. C'est sans doute un peu vrai ici et nous aurons l'occasion ci-dessous de 'salir' le schéma trop net de cet exemple qui est surtout introductif.

[49]

Le savoir linguistique d'un sujet est ainsi constitué d'épisodes liés entre eux par des liens paradigmatiques. Ils sont nombreux, ils sont la somme des traces mémorables de son aller dans le monde parlant, des occasions où il a été dit quelque chose de quelque chose. Comme il est fortement réticulé, cet ensemble est appelé 'plexus' : le plexus est le savoir linguistique d'un sujet. S'il est une hypothèse nécessaire, il ne suffit à rien à lui seul tant qu'il n'est pas mis en œuvre dans des processus fondamentaux que sont les actes linguistiques : production d'un énoncé et réception-compréhension d'un énoncé. Sur ce point cet article restera elliptique, cf. Lavie, 2005, pour une introduction un peu plus complète.

3.2. Dépendance, rection, constituance

Pour bien faire comprendre les caractères de ce modèle, contrastons-le avec deux autres modèles mieux connus.

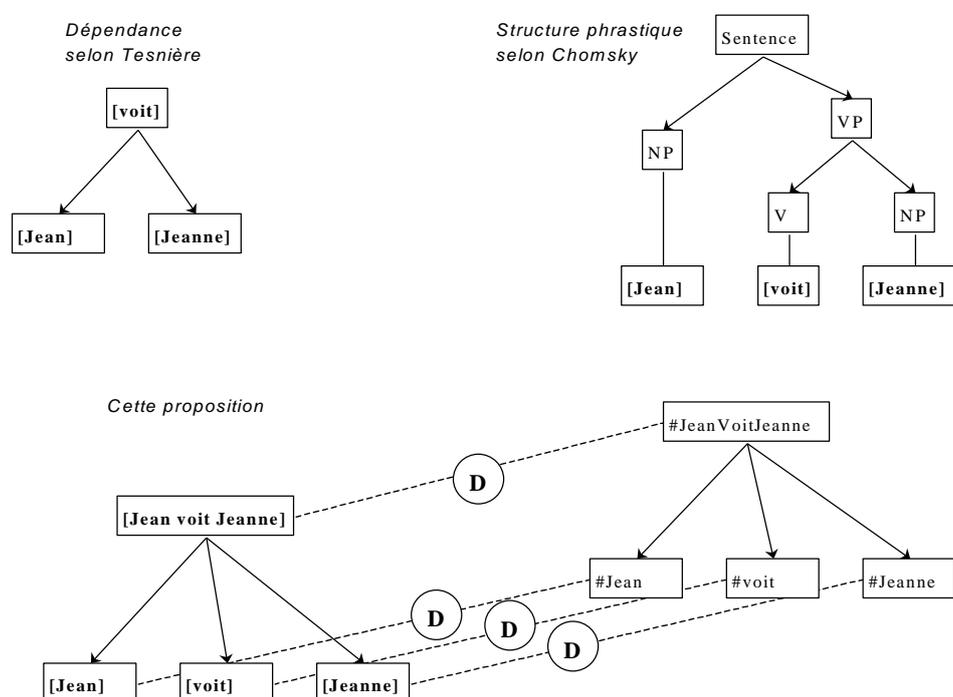


Figure 4 Dépendance, dominance, constituance

Le modèle proposé reconnaît, comme Tesnière et les modèles générativistes, des niveaux assemblant des termes. Ils sont distincts de leurs termes, comme dans les modèles générativistes, différant en cela de la théorie de Tesnière où niveau d'assemblage et tête se confondent.

[50]

A la différence des modèles générativistes toutefois, les niveaux d'assemblage ne portent pas ici d'étiquettes abstraites comme S, NP ou VP. Il en est ainsi parce que le modèle proposé est exemplariste et concret : le savoir linguistique n'est constitué que d'épisodes concrets sans aucune abstraction. Les effets de catégorisation dont sont chargées les étiquettes catégorielles dans *Aspects* ou *Principes et Paramètres*, ou plus récemment les traits dans le Programme Minimaliste, sont ici rendus par la correspondance de structure (les liens paradigmatiques) et les processus qui les mettent en œuvre. Incidemment, comme on le voit, le théma de la binarité n'est pas retenu : il ne tient pas en basque ou en japonais et donc n'est

pas universel; de plus, dans une approche exemplariste, des exemplaires binaires et ternaires, voire quaternaires s'il le faut, peuvent coexister. Il est même possible qu'un locuteur fasse une analyse ternaire là où un autre voit plutôt deux étages binaires.

A la différence des modèles générativistes à nouveau, le modèle proposé comporte un volet 'sémantique' explicite, les structures privées, car la syntaxe seule n'est pas suffisante.

3.3. *L'option nominaliste*

Nous avons ci-dessus réglé de manière satisfaisante le cas de [Jean] et de [Jeanne]. Un particulier (Jean, Rome, l'Université de Bologne, le 4 août 1789) est un terme qui se retrouve dans plusieurs épisodes; dans chacun, il manifeste la récurrence d'une identité : on reconnaît dans des épisodes distincts le même individu, le même particulier; on le réidentifie. Mais la discussion du cas de [voit] a été ajournée : le statut et la nature du terme privé #voit, qui répond de [voit], est resté obscur. Ce qui est rencontré ici est la très ancienne question des universaux, et la réponse qui lui est donnée est nominaliste.

Pour un nominaliste, *les concepts abstraits n'ont d'autre réalité que le mot par lequel nous les désignons* (Philippe in Jarrety 2001:289). On se réfère à Guillaume d'Occam pour qui *un universel n'est universel que par signification, parce qu'il est le signe de plusieurs choses* (Somme Logique 1, chap. 14); Occam, naguère commenté ainsi : *Les supposita du terme pris en supposition simple ou matérielle ne peuvent être que des occurrences singulières de signes et jamais des abstractions comme le mot "homme"* (Panaccio 1992:40). De ceci retenons : *occurrence singulière de signe*.

Vus de la forme linguistique les universaux sont les noms communs d'une part, et d'autre part les prédicats (verbes et adjectifs). L'option nominaliste se traduit dans ce modèle par le fait que le répondant privé d'un universal est un terme privé qui n'a d'occurrence que dans l'épisode où l'on se situe. C'est en quoi le modèle interprète *occurrence singulière de signe*. J'appelle un tel terme 'occurrence privée'. Une occurrence privée est donc mono-occurrente, à la différence d'un terme privé représentatif de particulier, qui est occurrent dans autant d'épisodes qu'il le faut. Ainsi établi, le contraste de traitement entre les particuliers et les universaux aboutit à ce que dans les traitements s'appliquant à un plexus :

[51]

- (1) le savoir concernant un particulier peut être collecté en accédant aux différents épisodes le concernant au moyen du terme privé représentatif de ce particulier; alors que
- (2) le savoir concernant un prédicat ou un nom commun ne peut être collecté qu'en accédant aux épisodes le concernant au moyen du terme formel; de là, les configurations privées s'atteignent via la relation D nécessairement.

Pour les prédicats et les noms communs on repasse donc toujours par la forme linguistique, alors que pour les particuliers, des circulations sont possibles en restant dans les structures privées.

Cette présentation un peu longue est le cadre dans lequel un modèle du temps va être développé. Trois primitifs de constitution seront d'abord définis : la concomitance, la succession et la saisie oblique. Puis ils seront utilisés pour proposer des modèles de trois temps du passé et de deux temps du futur en français.

4. Concomitance et succession

Il faut d'abord un primitif de concomitance. La concomitance s'établit entre prédications et deux prédications concomitantes appartiennent *eo ipso* au même épisode; la concomitance

est notée par le signe ⁴. Avant même d'intervenir dans le domaine du temps comme nous le verrons, la concomitance a de multiples usages.

La concomitance sert d'abord à exprimer l'attribution multiple. Pour la forme linguistique [mon sac blanc], le modèle privé correspondant contient un terme privé #S, dont il est prédiqué concomitamment qu'il est sac, qu'il est blanc et qu'il est mien :

#(#S, #sac) - (#S, #blanc) - (#S, #moi, #appartenir)

La concomitance sert souvent dans les 'modèles gamma'; les modèles gamma sont des exemplaires qui réinterprètent dans cette théorie la sémantique lexicale mais sans postuler un lexique; il n'y a pas d'item lexical et les prétendues 'propriétés' des items lexicaux sont dispersées parmi les exemplaires. Par exemple, un modèle gamma qui donne une partie de la sémantique de [Julie donne son livre à Lise] comporte la succession de deux états : Julie a ce livre et Lise n'a pas ce livre puis Lise a ce livre et Julie n'a pas ce livre. Dans ce modèle, la prédication complexe Julie a ce livre et Lise n'a pas ce livre est une concomitance entre la prédication Julie a ce livre et la prédication Lise n'a pas ce livre.

[52]

La concomitance sert aussi dans de nombreuses structures grammaticales, par exemple dans la subordination relative, où la prédication principale et la subordonnée sont concomitantes (la construction en question ne se limite pas à ceci, je la présenterai ci-dessous plus complètement). Retenons donc que la concomitance, qui va nous servir dans la modélisation du temps, est un dispositif déjà requis pour de multiples usages.

A côté de la concomitance est définie la succession. Elle aussi s'établit entre deux prédications. La succession est notée par les signes < ou >, selon le sens d'écriture le plus parlant ou le plus pratique.

Comme la concomitance, la succession intervient dans les définitions 'lexicales', c'est-à-dire les modèles gamma; nous venons de voir une succession dans un modèle gamma de [Julie donne son livre à Lise], on en trouve une autre dans un modèle gamma possible de [il arrive] : #LuiPasIci⁵ < #luiIci.

Une narration comporte aussi, naturellement, des successions : [Le loup arrive, il voit la grand-mère et la mange] a pour modèle une succession de trois prédications : #leLoupArriver < #leLoupVoirLaGrandMère < #leLoupMangerLaGrandMère.

Dans la définition de la succession l'ambiguïté est préservée, et recherchée, entre succession temporelle, succession causale, succession argumentative et relation entre protase et apodose généralement. Tout comme pour la concomitance, deux prédications ayant entre elles une succession appartiennent *eo ipso* au même épisode. Corollairement, deux épisodes sont détachés l'un de l'autre du point de vue du temps ou de la causalité ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse les mettre en relation chronologique ou en relation de cause à effet, mais il s'agira alors d'un calcul de type réflexif d'une nature différente de celle du substrat fondamental sur lequel s'établit la productivité linguistique et celle de la pensée, lequel substrat se satisfait de la relation de succession, avec son ambiguïté.

⁴ Au contraire de Lyons (et d'autres), le signe = n'est pas employé pour la concomitance parce que dans cette théorie il sert déjà à la prédication équative (*l'assassin est le maître d'hôtel*) qui n'est pas la même chose.

⁵ Un terme comme #LuiPasIci ou #leLoupArriver est une prédication complète en tant que prédication – elle est constituée d'un prédicat saturé de ses arguments – mais exempte (i) de temps, aspect et modalité et (ii) de spécification énonciative – il n'est pas spécifié qu'elle soit assertion, interrogation, injonction, négation ou exclamation.

La succession contribue aussi aux modèles d'énoncés gnomiques comme [Qui vole un œuf vole un bœuf] : il y a une succession entre #1 (#X, #œuf, #voler) et #2 (#X, #bœuf, #voler). Dans ce modèle interviennent en outre d'autres éléments qui ne sont pas le propos ici.

On voit que le primitif de succession, qui servira pour le temps, sert déjà à beaucoup d'autres choses.

[53]

5. Saisie oblique

5.1. Pour une approche amaigrie de la polyphonie énonciative

Partons de la polyphonie comme théorie de l'énonciation; celle de Ducrot (1984), la variante scandinave (Nølke & coll. 2004) ou encore d'autres variantes; s'il partage un noyau commun, le cadre polyphonique n'est pas entièrement unifié.

Dans son premier geste fondamental, la polyphonie constitue le locuteur comme entité discursive construite dans le discours et ainsi distincte de l'entité parlante (le *speaker*), qui est un individu du monde; sur ce point tous les polyphonistes s'accordent à des variantes notationnelles près. Le second geste polyphonique est l'attribution de 'contenus' à de multiples 'énonciateurs', ou 'sources'. J'emploierai 'source' et non 'énonciateur', suivant Ducrot dans son autocritique; le mot 'énonciateur' en effet n'était pas heureux.

J'adopte la polyphonie comme théorie de l'énonciation à la suite des analyses cohérentes et convaincantes de nombreux phénomènes données par les polyphonistes. Je l'adopte aussi après un travail (Lavie *et al.* 2010) sur l'inuktitut, langue eskaléoute du Canada oriental. Cette langue (i) a un marqueur spécialisé, *la*, qui intervient dans plusieurs phénomènes que Ducrot (1984) analyse comme polyphoniques notamment dans des négations en relation avec la nominalisation, (ii) elle corrobore la théorie polyphonique de la négation de Ducrot (1984) car deux morphèmes distincts y correspondent aux deux fonctions ou phases dont la théorie de Ducrot est constituée, et (iii) elle relie le marquage de la polyphonie à celui du discours rapporté direct. Si dans les langues le plus souvent, l'homogénéité de ces phénomènes ne se perçoit qu'après des tests et des analyses indirectes, ici il n'y a qu'à 'lire' la morphologie explicite.

Toutefois, la théorie de la polyphonie est variée : les polyphonistes ne s'accordent pas toujours sur les contenus conceptuels de ces imperceptibles que sont 'énonciateur', 'être discursif', 'source', 'point de vue', 'contenu' ou 'attitude'. Dendale & Coltier (2006), comparant point à point trois variantes théoriques, donnent une image de cette diversité.

Pour les fins qui sont les miennes, et dans le cadre où je me place, j'adopte donc la théorie de la polyphonie mais en l'aménageant de deux manières : (i) je l'amaigris en focalisant sur le changement de source et donc en élidant la question de ce que les sources sont ou ne sont pas, et (ii) je donne un statut théorique à la notion de contenu.

En premier lieu, donc, j'écarte la question de l'essence des 'sources' ou 'êtres discursifs'. Il est moins fondamental de statuer sur les identités et propriétés des sources selon les différents cas. Je retiens qu'à certains points un "contenu est attribué à une source à laquelle le locuteur ne s'assimile pas" (Ducrot). C'est l'altérité de la source de discours qui est le fait nodal, et l'est beaucoup moins l'essence la source. A certains points la source de discours change dans le sens où elle est présentée comme n'étant pas la même. Peu importe ce qu'elle est ontologiquement; elle change, c'est tout.

En second lieu, un 'contenu' est interprété comme un terme privé. Le lien de constitution entre un assemblage privé et un de ses constituants peut être un lien direct : sa cible est un terme privé lui-même. C'est le cas dans l'exemple [Jean voit Jeanne] ci-dessus. La démarche consiste à voir qu'en cas de polyphonie, un lien de constitution a pour cible une occurrence

de la relation de dire (relation D), et non directement un terme privé. On dit qu'il s'agit d'une 'saisie oblique'. Changer de source énonciative c'est opérer une saisie oblique, c'est se référer à un dire même si c'est un dire prétendu.

Cette approche a plusieurs bénéfices :

- 1) Elle spécifie le contenu de 'contenu' qui est resté sans définition précise dans la théorie polyphonique de l'énonciation (Ducrot, comm. pers.). Un contenu, pour moi, est un terme privé. Et en tant que la polyphonie est concernée, c'est un terme privé saisi obliquement.
- 2) Elle offre un cadre commun au polyphonique et à ce qui n'est pas polyphonique.
- 3) Elle offre un cadre commun à la polyphonie d'une part et d'autre part à la mention et à la citation; ce n'est pas nécessaire *a priori* – on peut faire des théories séparées de la polyphonie et de la mention – mais devient utile dans les cas, marginaux mais intéressants, où la mention participe aussi directement à la construction du sens; c'est le cas dans la citation mixte ou ce que de Brabanter (date inconnue) appelle le *scare quoting* (guillemets de mise en garde ?).

Voici comment schématiquement :

- (A) Dans la polyphonie un lien de constitution a pour cible un dire (une occurrence de la relation D) qui est déficient en forme linguistique : les mots ne sont réellement prononcés par personne. C'est la saisie oblique d'un terme privé sans forme linguistique associée.
- (B) Dans une mention (*Cicéron a sept lettres*) un lien de constitution a pour cible un dire qui est pourvu en forme linguistique mais dans lequel la partie privée est déficiente – ou peut être déficiente : aucun savoir sur un éventuel Cicéron n'est utile pour que Cicéron ait sept lettres. Aucun calcul engageant une contrepartie privée de [Cicéron] n'est requis.
- (C) Une citation mixte (*Les hommes politiques 'se trompent' et les électeurs leur pardonnent*; on comprend qu'ils mentent) a pour cible un dire pourvu des deux côtés : (i) la forme [se trompent] sert à récupérer d'autres épisodes où figure [se trompent] et ainsi à récupérer le motif 'assure le faux' et (ii) le privé sert à constituer la prédication #lesHommesPolitiquesSeTrompent qui est nécessaire au calcul.

5.2. Saisie oblique dans une subordonnée complétive

Dans *Il dit qu'il fera beau*, la prédication sous-jacente à *il fera beau* est saisie obliquement. Ceci, qui n'est ni nouveau ni original, n'est qu'un premier cas d'application trivial de la saisie oblique. Certaines langues manifestent cette structure de manière évidente : en vietnamien la forme *ràng* est complémenteur et s'emploie aussi comme lexème signifiant 'parler' ou 'dire' (Do-Hurinville, communication personnelle)⁶.

[54]

5.3. Saisie oblique dans une subordonnée relative

La subordonnée relative est aussi une prédication saisie obliquement, concomitante à la prédication principale, et les deux prédications ont une coréférence; c'est le caractère fondamental des relateurs que de manifester une coréférence entre deux prédications. 'Coréférence' discursive, bien entendu, le sens se construit bien avant la mise en jeu du monde, de la référence objective, de l'ontologie, de la vérité. Dans le vocabulaire du modèle ceci s'interprète par le fait qu'un même terme privé non prédicatif est constituant du terme privé qui répond de la prédication principale et est constituant de celui qui répond de la subordonnée.

⁶ De semblables faits se trouvent dans d'autres langues sino-tibétaines, cf. Chappell (2008).

Sur l'analyse de la subordination comme saisie oblique, je ne peux pas ici donner plus de justifications et renvoie à Fuchs et Milner (1979) qui a été pour moi éclairant. Elles s'expriment dans un vocabulaire culiolien mais, au prix d'un peu de traduction, on identifie bien qu'une subordonnée doit être vue comme saisie obliquement.

Le modèle de *Je regarde la fille qui danse* est ainsi :

(#je, #laFille, #regarder) - / # (#laFille, #danser)

Le modèle de la construction à subordonnée relative comporte une coréférence, ce que le modèle de la complétive ne comporte pas.

Pour une subordonnée au passé (*je regarde la fille qui a dansé*) le modèle se dérive du précédent en remplaçant la concomitance par le motif du temps du passé de la subordonnée, selon ce qu'est ce temps, nous verrons ces modèles en détail ci-dessous. Quel que soit le temps du passé, il y aura une succession à la place de la concomitance.

Voir la prédication subordonnée comme saisie obliquement, c'est-à-dire accepter que la cible du lien de constitution est une occurrence de la relation D (relation de 'dire') est corroboré par le swahili. Dans cette langue, le relateur *amba* est une des deux manières de former une construction relative et, comme base verbale, il signifie : dire⁷ (Lenselaer, 1983:27).

5.4. Saisie oblique, notions (quasi-)synonymes

Le terme 'saisie oblique' m'a été suggéré par Frédéric Lambert lors du colloque; la signification ici est compatible avec des emplois d 'oblique' en philosophie du langage (Russell, Quine) et je l'adopte même si 'oblique' s'emploie aussi dans 'cas oblique' car les contextes évitent l'ambiguïté.

[56]

Le tableau suivant présente les correspondances entre notions homologues et, selon moi, quasi synonymes chez six auteurs. Les notions de Ducrot, Martin, Attal, Desclés et Haillet s'appliquent à des domaines empiriques non coïncidents mais se recouvrant deux à deux par parties. Sur les parties en recouvrement, j'analyse que les notions sont correspondantes et je m'en autorise pour proposer de les assimiler, après amaigrissement, sous la forme défendue ici comme contraste entre saisie directe et saisie oblique.

Ducrot, 1984	La source est le locuteur	La source n'est pas le locuteur
Martin, 1985	Temps <i>de re</i>	Temps <i>de dicto</i>
Attal, 1994, 1999	Illocutionnaire	Locutionnaire
Desclés, 2000	Référentiel énonciatif	Référentiel non actualisé (narratif)
Haillet, 2007	Intégré à la réalité du locuteur	Non intégré à la réalité du locuteur
Lavie, ici même	Saisie directe, même source	Saisie oblique, la source change

Tableau 1 Notions (quasi-)synonymes

Je ne détaille pas les justifications, ce ne serait pas compatible avec le format de cet article ni avec son objectif propre; ce tableau sera peut-être suggestif au lecteur familier de l'une ou l'autre de ces théories.

L'assimilation se fait au prix : (i) de l'amaigrissement déjà signalé de la notion de polyphonie elle-même (à un point, la source de discours est juste présentée comme différente, sans aucune implication sur son essence) et (ii) de la compensation, dans les différents cas

⁷ *Amba* peut avoir la nuance calomnier, diffamer, médire.

d'application, par des effets de configuration. Un développement sera fait *infra* sur la notion de configuration, qui est très importante.

La saisie oblique sera notée par la barre oblique /. La barre oblique signale que le terme qui la suit est saisi obliquement.

Le lien de constitution oblique est porteur d'une attitude. Les attitudes font le pont avec la théorie de l'argumentation. Dans la théorie polyphonique de la négation par exemple, on trouve une attitude de refus.

Appliquons maintenant la saisie oblique à des modèles du temps.

[57]

6. Temps du passé

6.1. Trois modèles des temps principaux du passé en français

Pour le passé, le français a trois temps principaux : passé composé, passé simple et imparfait. Les trois présentent une prédication P comme antérieure au moment de l'énonciation et on attend donc que leurs modèles partagent le motif P < NUNC d'une manière ou d'une autre⁸. Mais leur ressemblance se limitera à cela; il s'agit de voir maintenant en quoi ils diffèrent.

Il convient d'être un peu plus précis : les modèles que nous allons élaborer ne sont pas donnés comme universellement applicables à tous les emplois de ces temps. En effet, les variations d'emploi ou d'usage peuvent en appeler à des modèles différents – nous y reviendrons ci-dessous avec l'exemple du *preterito perfeito* portugais. Dans le cadre exemplariste retenu, il n'est pas nécessaire de rechercher une valeur univoque pour une structure linguistique car c'est par exemplaires que les valeurs se décident, et se licencient les unes à partir des autres. Les modèles qui vont être proposés sont ceux du français normé, terrain sur lequel l'auteur de cet article et ses lecteurs peuvent partager des intuitions; ils sont validés par les tests et exemples utilisés, ainsi que par les travaux des autorités convoquées, mais ces modèles peuvent ne pas convenir à certains emplois ou à certains usages : lectures d'apprenants, emplois particuliers ou usages aujourd'hui marginaux, symptômes d'une langue variante et en évolution.

Pour établir ces modèles, faisons deux observations.

En premier lieu, seule une protase au passé composé admet une connexion argumentative avec *donc* à une apodose au présent.

Il a travaillé donc il est fatigué.

**Il travailla donc il est fatigué.*

**Il travaillait donc il est fatigué.*

Si des prédications au passé simple et à l'imparfait ne permettent pas la connexion, c'est que le domaine discursif dans lequel elles se situent est présenté comme détaché du domaine de l'apodose au présent. On note bien que le primitif de succession (<) à lui seul ne peut rendre compte de ce contraste puisqu'il est commun aux trois temps en question. La succession n'est pas un détachement.

[58]

⁸ Les trois temps du passé sont présentés momentanément comme repérés par rapport à NUNC, moment de l'énonciation; mais, comme nous le savons de Reichenbach (1947) et de grammairiens avant lui, le repérage peut être relatif, et cette simplification introductive devra être complétée. NUNC est ce que Reichenbach note S (speech time); je ne peux pas employer la notation S de Reichenbach car je réserve S pour dénoter la succession dans certains cas.

La proposition consiste à voir qu'une prédication au passé simple ou à l'imparfait fait l'objet d'une saisie oblique; c'est cela qui 'détache' la prédication au passé simple ou à l'imparfait de celle au présent dans les exemples ci-dessus et bloque la connexion argumentative. Pour le passé composé rien de tel, la saisie est directe.

Pour l'imparfait, cette analyse est compatible avec les conclusions de Rabatel (2003) pour qui "les procès dénotés par l'imparfait, dans des suites passé simple + imparfait, correspondent au point de vue d'un personnage saillant, propices à l'expression de l'altérité énonciative".

Pour le passé simple, cette analyse est compatible avec celles de Tahara (2002), Olsen (2002) et Nølke & Olsen (2003). Selon une opinion établie depuis Benveniste, le passé simple marquerait une objectivité – alors que l'imparfait marquerait la subjectivité. Nølke & Olsen montrent au contraire que "l'utilisation du passé simple est fort compatible avec l'expression d'une subjectivité".

Avec ceci, les trois modèles des trois temps du passé s'établissent ainsi (sous une forme non encore définitive) :

<i>il est parti</i>	#ilPartir < NUNC
<i>il partit</i>	/ #ilPartir < NUNC
<i>il partait</i>	/ #ilPartir < NUNC

La saisie est directe pour le passé composé; elle est oblique pour le passé simple et l'imparfait. Le passé simple et l'imparfait ne sont pas encore discriminés.

En second lieu, une prédication à l'imparfait est concomitante à une prédication à un autre temps du passé (*il partait quand je suis arrivé / il partait quand j'arrivai*) : l'imparfait s'adosse à une autre prédication au passé⁹. En ajoutant les conséquences de cette seconde observation à celles de la première, on obtient les modèles suivants, maintenant complets :

<i>il est parti</i>	#ilPartir < NUNC
<i>il partit</i>	/ #ilPartir < NUNC
<i>il partait quand je suis arrivé</i>	(#jeArriver < NUNC) - / #ilPartir ¹⁰
<i>il partait quand j'arrivai</i>	(/ #jeArriver < NUNC) - / #ilPartir

Ces modèles discriminent bien maintenant les trois temps principaux du passé.

La formule de l'imparfait partage la combinaison -/ avec celle de la relativation (cf. *supra*), mais dans la relativation il y a une coréférence en plus.

[59]

<i>il partait quand je suis arrivé</i>	(#jeArriver < NUNC) - / #ilPartir
<i>je regarde la fille qui danse</i>	#(#je, #laFille, #regarder) - / #(#laFille, #danser)

Dans les deux il y a un adossement. Une prédication à l'imparfait est donc semblable à une proposition relative, mais sans coréférence.

Un fait corrobore ces analyses : dans une construction relative au passé, la proposition relative ne peut pas, ou très difficilement, être au passé composé ou au passé simple, elle doit être à l'imparfait.

⁹ On peut trouver que ce ne soit pas le cas dans l'imparfait narratif, nous examinerons ce cas plus loin.

¹⁰ Il est rappelé que le tiret (-) dénote la concomitance.

	... qui a dansé	... qui dansa	... qui dansait
J'ai regardé...	*J'ai regardé Eve qui a dansé	*J'ai regardé Eve qui dansa	J'ai regardé Eve qui dansait
Je regardai...	*Je regardai Eve qui a dansé	*Je regardai Eve qui dansa	Je regardai Eve qui dansait
Je regardais...	*Je regardais Eve qui a dansé	*Je regardais Eve qui dansa	Je regardais Eve qui dansait

Tableau 2 Contrainte sur le temps d'une subordonnée au passé

Ces distinctions ne sont pas faites au présent en français puisqu'il n'y a qu'une seule forme verbale; il serait intéressant de voir ce qu'il en est dans une langue, par exemple slave, qui offre au présent le choix entre un perfectif et un imperfectif.

Une autre corroboration est à voir dans le fait que *quand*, qui 'subordonne' l'imparfait en un sens, et le relateur *que*, qui subordonne la subordonnée relative, partagent *qu-* à l'initiale. On trouve un fait homologue en anglais et en allemand.

6.2. Imparfait narratif

L'analyse de l'imparfait narratif a été ci-dessus ajournée; voyons maintenant ce qu'il en est de cet emploi. Une prédication à l'imparfait a été analysée comme 'adossée' à une autre prédication, au passé simple ou au passé composé; ce caractère se retrouve-t-il pour l'imparfait narratif ? Prenons les exemples suivants :

1 *Une minute encore et le train partait.*

2 *Il nous congédia tous; mais quelques instants plus tard, il nous rappelait.* Académie 1932:170.

3 *Je... dit-il tout contre son oreille, et, à ce moment, comme par erreur, elle tourna la tête et Colin lui embrassait les lèvres. Ça ne dura pas très longtemps.* Boris Vian, cité par Bres.

4 *Quelques minutes plus tard, Jaja était déjà en train de placer un autre démarrage. Cette fois ce fut le bon.* Midi Libre, cité par Bres.

5 *Il y a tout juste vingt ans, Henry Curiel disparaissait, assassiné en plein Paris.* Cité par Bres, 1999:98-100, cité par Desclés, 2000:12.

6 *A 14h, les exclus du peloton (...) se sont engouffrés dans l'enceinte policière mitraillés de journalistes. Quelques heures plus tôt, Virenque négoçait à prix d'or une interview.* Cité par Bres, 1999:98-100, cité par Desclés, 2000:12.

[60]

Réunissons en un tableau les analyses de ces exemples.

Prédication à l'imparfait narratif		A quoi la prédication s'adosse
1 <i>le train partait</i>	quand	moment courant de la narration <u>plus une minute</u>
2 <i>il nous rappelait</i>	quand	moment de <i>il nous congédie tous</i> <u>plus quelques instants</u>
3 <i>Colin lui embrassait les lèvres</i>	quand	moment de <i>elle tourne la tête</i> <u>plus rien du tout (à ce moment même)</u>
4 <i>Jaja était déjà en train de placer un autre démarrage.</i>	quand	moment courant de la narration <u>plus quelques minutes</u>
5 <i>Henry Curiel disparaissait</i>	quand	NUNC <u>moins tout juste vingt ans</u>
6 <i>Virenque négociait une interview</i>	quand	moment de <i>les exclus du p. s'engouffrent dans l'e. p.</i> <u>moins quelques heures</u>

Tableau 3 Analyse d'imparfaits narratifs

modèle de *il allait partir*, ce calcul montre la compatibilité entre le modèle de l'itif et celui de l'imparfait.

7.3. Explication de *il ira partir

La forme **il ira partir* n'est pas interprétable, cette combinaison de futur et d'itif n'a pas de sens. Pourtant le besoin énonciatif existe bien (*il sera sur le point de partir*). Pouvons-nous expliquer ce blocage par un raisonnement sur les modèles du futur et de l'itif en adaptant le procédé utilisé pour *il allait partir* ?

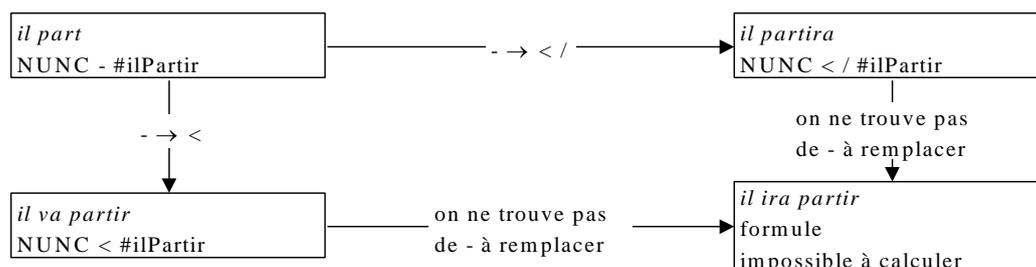


Figure 6 Explication de *il ira partir

Selon aucune des deux voies, le calcul ne peut se faire. Cette impossibilité de calculer est la traduction dans le modèle de l'impossibilité de construire un sens avec **il ira partir*. On explique de même l'impossibilité de **il alla partir* et de **il est allé partir*.

7.4. Examen du cas Eh bien il attendra

Dans le bref dialogue suivant :

A - Dépêchez-vous on va vous attendre.

B - Eh bien on attendra.

on note que la première réplique est à l'itif et la seconde au futur. Permuter les deux temps entre les répliques serait tout à fait contrevenant. Les modèles établis pour ces deux temps nous permettent de mieux comprendre ce fait. L'itif *on va vous attendre*, étant saisi directement, est non coupé de la base déictique; il est donc présenté par A comme devant s'imposer à B. L'interlocuteur B maintenant, avec *on attendra*, qui est saisi obliquement, coupe #onAttendre de la base déictique : ego n'a rien à voir avec #onAttendre, l'attente de *on* est présentée comme un fait à venir s'imposant de lui-même ou venant d'un ailleurs. [63]

Auparavant, B, avec *eh bien*, a repris le tour de parole¹² en rendant explicite que la source n'est pas distincte de lui; glose : *c'est moi qui vous le dis, l'attente s'imposera d'elle-même*. On observe la conjonction d'une prise en charge et d'un défaussement; ce n'est pas contradictoire car l'un et l'autre ne s'appliquent pas au même objet.

8. La thèse exemplariste tient, même si le discours semble catégoriel

Reprenons des exemples comme "*Il allait partir* est compositionnel" et "Explication de **Il ira partir*". La postulation tacite dans ces deux cas est la suivante : il y a des mécaniques entre les temps, les modes, les constructions, etc. sortes de transformations harissiennes. Ces mécaniques sont des analogies et les productivités qui s'observent doivent pouvoir être expliquées par des calculs aveugles sur les modèles privés correspondants; de même, les

¹² Cf. Sirdar-Iskandar in Ducrot & al. 1980:161 pour une approche pré-polyphonique de *eh bien*.

bloccages doivent pouvoir être expliqués par quelque condition¹³ qui empêche tel calcul de se faire.

Ces cas sont importants parce qu'ils portent sur des transformations et des systématiquités dont l'exploitation suggère des tests qui sont un outil de validation :

- (1) des configurations privées présumées; mais derrière elles, et peut-être plus important,
- (2) des primitifs eux-mêmes dont les plexus sont constitués.

Les analyses basées sur ces cas, fort utiles donc, comportent des catégories ou des constructions. Or dans l'approche exemplariste choisie, les catégories sont bannies et de même les constructions; il faut les abandonner et dire qu'il y a des exemplaires et un jeu productif de licenciations entre eux. Y a-t-il là une contradiction ?

Supposons une analyse qui donne deux modèles privés possibles pour le présent. Des verbes au présent se trouvent dans des exemplaires de plexus selon un des deux modèles. Faut-il avoir épuisé tous les emplois du présent dans une analyse exhaustive ? Ce n'est pas nécessaire. Si un jour (défaut de l'analyse, idiolecte inaperçu, évolution linguistique) se présente un présent dans une configuration suivant un modèle différent, les plexus de certains locuteurs contiennent simplement des inscriptions qui suivent ce modèle nouveau et c'est tout. Ces locuteurs ont juste analysé le discours de leurs parents autrement que ces derniers ne le faisaient.

Regardons par exemple l'évolution du *preterito perfeito* portugais selon Amaral (2009). Il a aujourd'hui une lecture durative/itérative qu'il n'avait pas au Moyen Âge et qui le singularise dans la romania; il s'est produit un changement en portugais entre les 15^e et 17^e siècles. A un moment donné, les plexus de certains locuteurs portugais se sont mis à contenir des *preteritos perfeitos* suivant des modèles différents de ceux ayant cours jusque là, qui étaient restés plus congruents aux valeurs latines.

[64]

Pour revenir maintenant à nos modèles, ceci montre que la sorte d'algèbre qui les sous-tend, et que ces modèles semblent prendre pour rigoureuse, a un statut ambigu. Elle est en effet rigoureuse, et elle "existe", car elle rend bien compte de tests contrastifs. Selon un abord macroscopique, ceci permet de la rendre responsable de la réussite et de l'efficacité de masses considérables d'actes de langage quotidiens. Mais en même temps, (1) cette algèbre n'a pas d'autre mode d'existence que les masses d'inscriptions dans les plexus des individus linguistiques et leurs effets dans les énoncés échangés, et (2) elle ne change en diachronie macroscopiquement, tel le *preterito perfeito* portugais entre le 15^e s. et le 17^e s., que parce que les plexus des locuteurs ont changé. L'algèbre en question n'a pas de place dans les chaînes causales, elle n'est qu'un instrument d'analyse macroscopique, réflexif, quand il n'est pas normatif.

Ce développement embarrassé pare à l'objection suivante : "Comment ! Vous dites vous priver des catégories et des règles, et vous vous dites exemplariste, mais pour justifier vos primitifs et les valider, vous nous servez des raisonnements qui sont lourdement fondés sur des catégories et des règles".

Il n'y a pas en effet de catégories ni de règles efficacement opérantes; mais il y a des effets de catégorisation et des effets de régularisation. Il est licite, mais à titre de méthode, de prendre un corps de faits ou de phénomènes et d'en faire une analyse comportant des règles et des catégories. On peut par cette voie indirecte – il n'y a de toutes manières pas de voie directe – établir et valider des primitifs dont la combinaison restitue la variété dans le champ

¹³ Cette condition est à la fois non logique et logique. Elle n'est pas logique parce qu'il n'y a pas de vrai et de faux. Elle est plutôt analogique, mais calculable. Pour donner une illustration de ce paradoxe le mieux qui puisse être fait est de renvoyer à "Explication de *Il ira partir".

observé. Les catégories et règles utilisées en cette occasion ne sont que des instruments d'analyse. Leur "réalité" ou stabilité n'est pas nécessaire à l'explication du fait linguistique. La position est celle de Householder (1971:79-80), qui concède d'employer des notions comme 'règle', 'trait', 'paradigme' et 'matrice' mais seulement par convenance et économie, en ne les voyant que comme des "*conventionalized summarizing devices*", et pour éviter de longues listes de "*boring examples*".

Le détour catégoriel, grammatical si l'on veut, doit donc n'être vu que comme un pas heuristique; il ne conduit pas à promouvoir les catégories dans l'appareil théorique. C'est un pas vers les primitifs de constitution comme la concomitance, la succession et la saisie oblique. Ces derniers, eux, appartiennent bien à la théorie, et c'est en configuration qu'ils rendent les effets recherchés.

[65]

9. Configurations, configurationnalité

Le répondant privé d'une forme linguistique donnée est une combinaison définie de primitifs et de participants; c'est cela que j'appelle un 'modèle'. C'en est une combinaison mais une combinaison dans laquelle chaque primitif ou participant prend une place précise, plusieurs exemples en ont été montrés. On peut appeler 'configuration' une telle combinaison. Gosselin (1996:54 sq.) reprend le concept de configuration à Malebranche qui "appelle simplement figure celle qui est extérieure, et appelle configuration la figure qui est intérieure et qui est nécessaire à toutes les parties dont chaque corps est composé." Gosselin applique la notion de configuration au temps linguistique, plus tard (2005) aussi à la modalité. La notion de configuration employée ici n'y est pas étrangère même si l'appareil de primitifs diffère.

Nølke & Olsen (2002), déjà cités, font une notation convergente : "la valeur subjective [du passé simple] est un effet de sens qui s'explique par une combinaison de la valeur inhérente du temps grammatical et du contexte (au sens large) où il se trouve".

Voici un tableau partiel qui, pour quelques structures linguistiques examinées jusqu'ici, présente les principaux primitifs qui entrent en configuration dans leur modèle.

Structure linguistique	Primitifs ingrédients de la configuration	Autres ingrédients de la configuration
subord. complétive	# /	prédication cliente
subord. relative	- /	coréférence
futur	/ <	NUNC
itif	<	
imparfait	- /	prédication cliente
passé simple	/ <	NUNC

A ce simple relevé d'ingrédients la configuration ajoute la manière dont ces derniers se disposent entre eux, chose que ce tableau ne rappelle pas; on se reportera au détail déjà donné des différents modèles.

Dire que les structures linguistiques sont des configurations est dire qu'elles n'ont pas d'autre 'essence' que celle-là, mais c'est dire aussi que les primitifs qui les composent n'ont pas d'autre 'essence' que leur participation à ces configurations, le but recherché étant l'opérabilité, la calculabilité productive. Ainsi donc, pour reprendre l'exemple du primitif 'saisie oblique' (/), central dans cet article, même si pour l'introduire, suivant Ducrot, on le définit comme l'altérité de la source présentée comme responsable d'un fragment de

discours, il devient vain à partir d'un moment de continuer de tenter de préciser le contenu conceptuel de 'source' (ou de 'voix', ou d' 'être discursif') ou du concept d' 'altérité'. A partir d'un certain moment, des définitions essentielles ne sont plus requises. Il s'y substitue ici encore un effet de configuration.

[66]

10. Saisie oblique, tableau emplois-effets

Nous avons vu plusieurs emplois de la saisie oblique, on peut aussi mentionner la subordination modale¹⁴, il y en a d'autres. Ces emplois sont-ils trop nombreux ? Que fait-elle exactement, quels sont ses effets. Il s'agit de la désessentialiser.

Le tableau 4 présente en lignes quelques emplois de la saisie oblique dans les modèles et en colonnes les effets de la saisie oblique pouvant se manifester. Dans les cases on indique si tel effet se manifeste dans tel emploi.

Propriété Emploi de saisie oblique	Bloque un enchaînement en DONC	Immunitise un présupposé contre la négation	QU- / WH-	Etymon signifiant "dire"
Négation	oui	sans objet		inuktitut <i>la</i>
Nominalisation	oui	oui		inuktitut <i>la</i>
Subord. relative	oui	oui	oui (I.E.)	swahili <i>amba</i>
Subord. complétive	oui	oui	oui (I.E.)	vietnamien <i>ràng</i>
Imparfait	oui	oui		inuktitut <i>la-uq</i>
Futur (non itif)	oui	sans objet		

Tableau 4 Effets de la saisie oblique selon ses emplois

Il y a deux tels effets : le blocage de l'enchaînement en DONC et l'immunisation contre la négation de la prédication prise obliquement.

La colonne QU-/WH- exprime que dans les langues romanes et germaniques, les morphèmes grammaticaux ayant cette attaque sont à peu près uniformément des marqueurs de saisie oblique.

La colonne "Etymon signifiant *dire*" est un rappel du fait que la saisie oblique saisit le constituant via une occurrence de la relation D (relation de 'dire'). Une prédication complétive et une relative sont saisies obliquement; de même en cas de polyphonie, un contenu attribué à une source distincte. Il est remarquable que plusieurs langues manifestent certaines saisies obliques par un morphème dont l'étymon signifie "dire". Cette colonne n'est qu'un rappel de faits déjà mentionnés dans la section 5.

[67]

De même que les effets sont configurationnels, de même la validation est configurationnelle. Il n'y a pas toujours de preuve locale de la justesse des modèles proposés; on accumule

¹⁴ La subordination modale (Roberts, 1987, 1989) est ce qui fait que l'enchaînement *Jean a acheté un livre. C'est un roman policier. est bon, que Jean a acheté un livre. Il doit maintenant être chez lui en train de le lire. C'est un roman policier.* est mauvais ou au moins douteux, mais que *Jean a acheté un livre. Il doit maintenant être chez lui en train de le lire. Ce doit être un roman policier.* est bon à nouveau. Une analyse de ce fait au moyen de la saisie oblique sera donnée ailleurs.

plutôt les raisons de croire par des effets d'ensemble comme le *Tableau emplois-effets* ci-dessus ou des démonstrations du type de celle donnée pour **Il ira partir*.

11. Conclusion : un appareil réduit, réutilisable et opérable

La réduction du temps phénoménologique à la concomitance et à la succession est déjà chez Lyons (1980), au moins, et ceci est adopté (primitifs - et <). La saisie oblique (/) est ajoutée, elle reprend et reformule en partie plusieurs intuitions précédentes (Ducrot, Attal, Haillet, Rabatel, Nølke, Olsen, etc.). Les primitifs - < et / servent au temps, à la modalité, mais aussi à de nombreux autres usages (qui n'ont été qu'aperçus dans cet article). La théorie ainsi constituée est économique : on obtient une large couverture de phénomènes avec peu de postulats :

- (1) la concomitance (-) sert au temps mais aussi au lexique, à la relativation, etc.
- (2) la succession (<) sert au temps mais aussi au lexique
- (3) la saisie oblique (/) sert à la nominalisation, à la relativation, à l'imparfait, etc.

On peut considérer comme un autre primitif la correspondance de structure (ou lien paradigmatique) qui est la base de la productivité. Correspondance de structure est parasyndrome d'analogie; mais quand on dit 'analogie', on n'a rien dit tant qu'on ne dit pas ce qui se transporte du phore au thème (termes de Perelman), de ce qui fait comprendre à ce qui est à comprendre; dans nos termes ici, du licencié à ce qui est à licencier. Cette entreprise vise justement à cette sorte d'algèbre des modèles qui permette de rendre ceci précis et opérable.

L'effort vise une plate-forme, un niveau de commensurabilité, qui soit opérable et calculable; l'inférence déductive (*modus ponens*) est un calcul, l'argumentation (Ducrot, Anscombe) aussi, de même les figures de sens. Les calculs de la productivité temporelle et modale ne doivent pas être d'une nature différente, d'autant moins que le calcul 'sémantique' généralement est une interaction entre ces différents calculs.

Enfin, je n'ai pas parlé de subjonctif ni de conditionnel. Faut-il un autre primitif ou l'appareil jusqu'ici défini est-il suffisant – il faudrait seulement combiner des configurations nouvelles ? Il est encore trop tôt pour le dire, à ce point seule une esquisse a pu être présentée.

Références

- Académie Française (1932) *Grammaire de l'Académie française*, Paris, Firmin-Didot.
- Amaral, Patricia (2009) *Using corpora to quantify contexts: The case of the Portuguese Present Perfect*, <http://corpus.byu.edu/aac12008/ppt/106.pdf>.
- [68]
- Attal, Pierre (1994) *Questions de sémantique, une approche comportementale du langage*, Peeters, Bibliothèque de l'information grammaticale.
- Attal, Pierre (1999) *Questions de grammaire*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Chappell, Hilary M. (2008) "Variation in the grammaticalization of complementizers from *verba dicendi* in Sinitic languages". *Linguistic Typology* 12.1: 45-98.
- De Brabanter, Philippe (date inconnue) *Making sense of mention, quotation, and autonomy. A semantic and pragmatic survey of metalinguistic discourse*, on line. D'après une mention p. 393, la date du livre postérieure à 2002.
- Dendale, P. & Coltier, D. (2006) "Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme", in *Le sens et ses voix, dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Perrin, Laurent ed., Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours, Université de Metz, France (2006).

- Desclés, Jean-Pierre (2000) "Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français" *"Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak"*, Eds. Oficyna Wydawnicza "Edukacja" (*Colloque de Cracovie, Pologne, septembre 2000*), <http://www.lalic.paris4.sorbonne.fr/articles/descles/ImparfaitCracovie.pdf>.
- Douay, Catherine (2000) *Eléments pour une théorie de la relation interlocutive*, Presses Universitaires de Rennes.
- Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald, et al. (1980) *Les mots du discours*, Minuit, Paris.
- Fontanier, Pierre (1830/1997) *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Fuchs, Catherine & Milner, Judith (1979) *A propos des relatives, étude empirique des faits français, anglais et allemands*, Paris, SELAF.
- Genette, Gérard (2009) *Codicille*, Paris, Ed. du Seuil.
- Gosselin, Laurent (1996) *Sémantique de la temporalité en français*, Bruxelles, Duculot.
- Gosselin, Laurent (2005) *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot.
- Hagège, Claude (1993) *The language builder*, Amsterdam, John Benjamins.
- Haillet, Pierre P. (2007) *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, de Boeck.
- Householder, Frederick W. (1971) *Linguistic speculations*, Cambridge University Press.
- Jarrety, Michel, ed. (2001) *Lexique des termes littéraires*, Librairie Générale Française et Gallimard, Paris.
- Karttunen, Lauri (1976) *Discourse referents*. University of Texas at Austin, <http://acl.ldc.upenn.edu/C/C69/C69-7001.pdf> (38 p.) ou <http://www2.parc.com/istl/members/karttune/publications/archive/discref.pdf> (24 p.).
- Lavie, R.-J. (2003) *Le Locuteur Analogique ou la grammaire mise à sa place*, Thèse de doctorat, Université de Paris 10. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00285173>.
- [69]
- Lavie, R.-J. (2005) "Interspeaker variation and learnability in an exemplar-based productive model", Communication au Congrès "Gram to Mind", Bordeaux, mai 2005. in Lapaire, Jean-Rémi et al. (eds.) *Du fait grammatical au fait cognitif*, Presses Universitaires de Bordeaux (2008); aussi : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00142394>.
- Lavie, R.-J., Bottineau, D., Lescano, A. & Mahieu, M.-A. (2010) "The Inuktitut marker *la*", *The International Journal of American Linguistics* vol. 76, no. 3, July 2010, pp. 357–82
- Lenselaer, Alphonse (1983) *Dictionnaire swahili-français*, Paris, Editions Karthala.
- Le Querler, Nicole (1996) *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen.
- Lyons, John (1978/1990) *Sémantique générale*, Larousse.
- Martin, Robert (1985) "Temps de dicto, temps de re", *Temps et aspects, Actes du colloque CNRS Paris, oct. 1985*, Peeters (SELAF) 1988.
- Nølke, H.; Fløttum, K. & Norén, C. (2004) *Scapoline, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- Nølke & Olsen (2003) "Le passé simple subjectivisé" *Langue Française* 138/1, 2003. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2003_num_138_1_6483
- Occam, Guillaume (1322/1993) *Summa logicae / Somme de logique*, Première partie, trad. Joël Biard, Mauvezin France, éd. Trans-Europe express.
- Olsen, Michel (2002) "Le passé simple subjectif", *Polyphonie : linguistique et littéraire* 4 2002.

- Panaccio, Claude (1992) *Les mots, les concepts et les choses; la sémantique de Guillaume d'Occam et le nominalisme aujourd'hui*, Bellarmin, Vrin.
- Rabatel, Alain (2003) "Une lecture énonciative des valeurs aspectuo-temporelles et commentatives de l'imparfait dans les suites PS + IMP: point de vue du locuteur ou de l'énonciateur?" *Journal of French Language Studies* (2003), **13:3**:363-379 Cambridge University Press.
- Reichenbach, H.G. (1947/1980) *Elements of symbolic logic*. Dover.
- Roberts, Craige (1987) *Modal subordination, anaphora, and distributivity*, PhD diss. Univ. of Massachussets-Amherst.
- Roberts, Craige (1989) "Modal subordination and pronominal anaphora in discourse" *Linguistics and philosophy*, 12, 1989.
<http://www.ling.ohio-state.edu/~croberts/modalsub89.pdf>
- Tahara, Izumi (2002) "Le passé simple et la subjectivité", *Cahiers de linguistique française*, Genève, Université de Genève.
- Wierzbicka, Anna (1996) *Semantics; primes and universals*, Oxford.